

NOS HONORAIRES

7,20 % TTC * sur le montant du loyer

* TVA au taux de 20 % en vigueur au 01/10/2019

CONTACT

Madame Emma AMIOT

07.72.55.32.31
servicelocation.76021@notaires.fr

616 Rue de Verdun
76480 DUCLAIR



JE LOUE AVEC MON NOTAIRE



Crédit photo :
<http://soniasaelensdeco.canalblog.com/archives/2012/05/11/24234261.html>

VOUS ACCOMPAGNER

L'équipe de professionnels de l'Office Notarial du Square met ses compétences et son expérience de la location et de la gestion locative au service de vos besoins.

POURQUOI UN BAIL NOTARIE ?

Un bail établi par votre notaire est un acte authentique.

La copie exécutoire remise aux propriétaires valant décision de justice, permettra d'engager une procédure auprès d'un huissier de justice en vue de poursuites et de recouvrement d'impayés de manière accélérée.

Ce contrat assure également la sécurité du locataire qui profite des garanties apportées par la compétence du notaire et ses collaborateurs.

NOS PRESTATIONS

MISE EN LOCATION :

- Évaluation du loyer
- Communication du bien
- Analyse de solvabilité du locataire
- Rédaction du bail authentique à force exécutoire
- Organisation de l'état des lieux

GESTION LOCATIVE :

- Intermédiaire privilégié avec le locataire
- Gestion mensuelle
- Contrôle et suivi du bon paiement des loyers
- Gestion des travaux et des charges
- Projet de déclaration des revenus fonciers